

DISTINGO BANK LANCE UNE NOUVELLE OFFRE DE PARRAINAGE !

Recommander sa banque à son entourage peut rapporter ! Fort du succès de son premier programme de parrainage lancé en 2022 puis reconduit en 2023, le spécialiste de l'épargne en ligne Distingo Bank lance une nouvelle offre similaire à compter d'aujourd'hui et pendant 2 mois.

Du 3 juillet au 31 août 2023, tous les titulaires d'un Livret d'épargne Distingo pourront parrainer un nouveau souscripteur en échange d'une prime de 50€, également versée à la personne parrainée¹.

A travers cette offre, Distingo Bank entend mettre à l'honneur ses clients les plus fidèles comme ceux nouvellement acquis. En 2022 déjà, ce programme avait profité aux épargnants Distingo qui ont été nombreux à jouer le jeu du parrainage, l'un d'eux est même allé jusqu'à recommander Distingo Bank à 36 personnes différentes. En avril 2023 et à l'occasion des 10 ans de la marque, le succès du parrainage était de nouveau au rendez-vous et avait permis au spécialiste de l'épargne en ligne de doubler le volume de ses nouveaux clients par rapport à la même période en 2022.



Les clients Distingo Bank sont ses premiers ambassadeurs et sont nombreux à recommander ses produits d'épargne aux taux de rendements attractifs :

<https://www.youtube.com/watch?v=XA3sYNIcbpM>

1) Conditions générales

Offre valable du 03/07/2023 au 31/08/2023 inclus réservée :

Pour le Parrain : aux clients majeurs et capables, titulaires d'un Livret DISTINGO.

Pour le Filleul : aux nouveaux clients, personnes physiques, majeures, capables et fiscalement domiciliées en France, effectuant en ligne, du 3 Juillet au 31 Août 2023 inclus, une première demande de souscription à un Livret DISTINGO, avec le code transmis par leur Parrain, valable jusqu'au 31 Août 2023, sous réserve de la réception de leur dossier complet et de son acceptation par DISTINGO Bank le 13 Septembre 2023 au plus tard.

Le Parrain bénéficiera d'une prime de 50€ pour toute ouverture effective d'un Livret DISTINGO au nom d'un Filleul, dans le cadre de cette offre.

Le Filleul bénéficiera d'une prime de 50€, sous réserve d'un encours minimal (Livret et Compte(s) à terme éventuellement ouvert(s)) de 10 000€ pendant les 4 mois suivant l'ouverture du Livret DISTINGO.

La prime sera versée sur le Livret du Filleul dans les 7 jours suivant cette période de 4 mois, sous réserve que le Livret soit toujours ouvert à cette date.

En cas d'ouverture par le Filleul d'un Livret DISTINGO et d'ajout d'un cotitulaire, la prime de 50€ ne sera versée qu'une seule fois.

La prime sera versée sur le Livret du Parrain, pour chaque Filleul parrainé, dans les mêmes délais que celle versée au Filleul.

DISTINGO Bank se réserve le droit de modifier, suspendre ou mettre un terme à tout moment à l'Offre de Parrainage, sans préavis, moyennant la diffusion d'une information sur la page « Offre de parrainage » (distingobank.fr/offres/parrainage/) sans impact sur les Livrets déjà ouverts ou en cours d'ouverture

A propos de Distingo Bank :

Lancée en 2013, Distingo Bank est l'activité dépôts de Banque Stellantis France. Elle propose des solutions d'épargne 100 % en ligne, dotées de taux de rendement parmi les plus élevés du marché : le Livret d'épargne, les Comptes à terme et le Compte à terme Green. Les fonds servent directement à financer les projets des souscripteurs et, indirectement, les financements octroyés aux particuliers pour l'achat de certains véhicules électriques du groupe Stellantis. Un placement utile et performant qui s'inscrit dans un cercle vertueux pour soutenir l'économie réelle. www.distingobank.fr

Contact presse :

Émilie Mendoza Alba - emendoza@lebureaudecom.fr - 06 32 04 49 93